



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



Tronc Commun

2014 - 2015

Les enseignements : Tronc Commun

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 1				
Intitulé : connaissance du système éducatif, histoire et organisation				Code :
Volume horaire :	Total : oh	o h CM	o h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : David MEGRET			courriel : david.megret@univ-reunion.fr	
Intervenants Université :		courriel :		
		courriel :		
Intervenants Educ. nationale :		courriel :		
		courriel :		

Objectifs :
<p>Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder aux connaissances de base relatives au système éducatif, connaissances indispensables à la construction d'une culture professionnelle partagée.</p> <p>Evolutions du système éducatif de la Révolution à nos jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Révolution ; - de Napoléon Ier à Napoléon III ; - la troisième République ; - 1939-1945 : Vichy ; - la quatrième République ; - la cinquième république. <p>Organisation du système éducatif : Le Code de l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs présidant au système éducatif ; - l'organisation administrative ; - un système de compétences partagées ; - l'enseignement primaire ; - l'enseignement secondaire ; - l'évaluation, l'orientation, l'affectation des élèves ; - le fonctionnement d'une école ; - le fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement (EPLE) ; - le projet d'école ou d'établissement ;

- l'accueil des élèves dans leur diversité ;
- les établissements scolaires, les territoires, le partenariat ;
- l'éducation à la citoyenneté ;
- les droits et les obligations des personnels.

Ces connaissances permettront le développement de la maîtrise des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :

1. Faire partager les valeurs de la République ;
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ;
4. Prendre en compte la diversité des élèves ;
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
10. Coopérer au sein d'une équipe ;
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ;
12. Coopérer avec les parents d'élèves ;
13. Coopérer avec les partenaires de l'école ;

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

L'intégralité des informations composant cette UE seront mises à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle de l'Université de La Réunion dédiée aux partages et aux échanges pédagogiques.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : QCM en ligne.	2 ^{ème} session : QCM en ligne
---	--

Ressources documentaires complémentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

Les ouvrages et les sites constituant des ressources documentaires complémentaires sont en cours d'élaboration.

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 2

Intitulé : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		Code :	
Volume horaire :	8h CM	4h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : M VAUTHIER		courriel : michael.vauthier@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Michaël Vauthier	courriel : michael.vauthier@univ-reunion.fr	
	Philippe Clauzard	courriel : Philippe.Clauzard@univ-reunion.fr	

Objectifs :

Les objectifs sont de comprendre les diverses théories de l'apprentissage et leur traduction en terme pédagogique en classe. Connaître la différence entre pédagogie et didactique ainsi que les principales notions afférentes (pédagogie différenciée, relation pédagogique, contrat didactique, transposition didactique, situations didactiques, zone proche de développement, étayage...).

Il s'agit de plus à travers les concepts fondamentaux de psychologie du développement de comprendre les élèves dans leurs besoins en situation d'apprentissage afin de pouvoir :

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages : former des concepts.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Afin de pouvoir adapter son enseignement à son public, il sera important pour les futurs enseignants de connaître ce dernier dans leur fonctionnement psychique et cognitif.

Ce cours sera ainsi développé sous l'angle de psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Nous y aborderons :

- La question des liens entre apprentissage et enseignement.
- Les processus de l'acte de transmission et de l'acte d'appropriation du savoir en termes de connaissances et d'attitudes.
- Les Formes et modèles d'apprentissage (modèles réflexologique, cognitiviste, constructiviste et socio-constructiviste, connexionniste).
- Les opérations cognitives pour apprendre, assimilation et accommodation.

- Le triangle pédagogique et didactique, relation pédagogique et transposition didactique. Zone proche de développement. Les conflits cognitifs et socio-cognitifs, secondarisation et métacognition.

- Les régulations et étayages en cours et dans l'espace scolaire.
- Les techniques pédagogiques pour la classe et l'établissement. Techniques actives/passives.
- Le concept de résilience scolaire.
- Environnement social et réussite scolaire

Cette entrée préfigure les entrées - Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves et - Prendre en compte la diversité des élèves qui abordera notamment la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session

1ère session : 2ème session : oral

C'est le modèle du dossier réflexif qui est choisi. C'est un choix d'évaluation formative. La philosophie est de favoriser une articulation théorico-pratique entre l'enseignement reçu et la pratique de stage. Favoriser une dynamique de confrontation de points de vue (conflit sociocognitif) par un échange mutuel. La validation de cette entrée s'appuiera sur un travail en 3 temps : la tenue d'un journal d'observation et la tenue d'un journal de comptentissage avec un travail collectif de synthèse. Seulement les synthèses individuelles et collectives seront rendues pour les corrections.

2ème session :

Oral

Ressources documentaires complémentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- BOURGEOIS E. & CHAPPELLE G. Apprendre et faire apprendre, PUF, 2006.
- CHABANNE Jean-Luc. Les difficultés scolaires d'apprentissage, Nathan Université, 2005.
- HERVIEU-WANE Fabrice. Guide du jeune enseignant, Editions Sciences Humaines, 2011.
- MARSOLLIER C. Enseigne avec ton cœur. Chronique sociale, Lyon, 2011.
- MERRI M. & PICHAT M. Psychologie de l'éducation, tome 1, l'école. Bréal, 2007.
- Site de Philippe Meirieu : <http://www.meirieu.com>
- Site de recherche « des outils pour entrer dans le métier » : <http://neo.ens-lyon.fr/neo>
- Site d'un praticien PE – petit abécédaire de l'école : <http://bdemaug.free.fr/index.htm>

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 3

Intitulé : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		Code :	
Volume horaire :	8h CM	4h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Christine FRANCOISE		courriel : christine.francoise@univ-reunion.fr	
Intervenants :	CPE	courriel :	
	Principale Adjoint	courriel :	
	Directeur d'école	Courriel :	

Objectifs :

- Recourir à l'éthique afin de répondre aux exigences du métier.
- Accorder à chaque élève l'attention requise dans l'exercice de ses fonctions.
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif français, dont le principe de neutralité et le principe de laïcité.
- Connaître les obligations des personnels enseignants.
- Repérer les situations où se manifestent des formes de discrimination ou d'exclusion et mettre en place des règles qui assurent le respect et l'équité à l'égard des différences. Lutter pour l'égalité filles – garçons, contre l'homophobie, le racisme...
- Assurer la sécurité des élèves (encadrement, surveillance).
- Assurer la sûreté des élèves (enfants maltraités et enfants en risque), connaître les procédures de signalement. - Lutter contre les violences scolaires, contre l'absentéisme.
- Contribuer à prévenir les comportements à risque.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les compétences professionnelles des enseignants ne se limitent pas seulement au « savoir enseigner ». Les professeurs ont également pour mission première d'éduquer ; autrement dit, de préparer les élèves à devenir des citoyens autonomes et responsables. Les compétences professionnelles à acquérir, listées dans Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1-7-2013) sont donc multiples, certaines d'entre elles, dont « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques », permettent la concrétisation de cette mission.

De plus, nous retenons que « En tant qu'agents du service public d'éducation, [les professeurs] transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité. ». (Arrêté du 1-7-2013).

Mais, qu'entend-on par principes éthiques et de responsabilité ?

Les transformations du métier d'enseignant et leurs conséquences éthiques contraignent les professeurs à s'interroger sur les comportements pédagogiques à adopter, sur la relation pédagogique à établir avec les élèves. L'éthique renvoie donc à un questionnement, une préoccupation, une exigence.

Ethique et responsabilité sont imbriquées selon Olivier REBOUL, philosophe de l'éducation : « *l'éthique de l'enseignant se définit pour l'essentiel comme une éthique de la responsabilité, une éthique de la sollicitude à l'égard de l'enfant. Il doit non seulement être respecté, comme quiconque, mais encore il a besoin de l'éducateur pour s'humaniser, accéder à la liberté intellectuelle et à ses propres futures responsabilités* ».

Enfin, dans toute relation pédagogique, existe aussi une relation de pouvoir ; il s'agit donc d'amener les étudiants à conscientiser l'influence que peut avoir leur future action pédagogique sur chacun des élèves d'une classe.

Pour ce faire, nous les aiderons à identifier le futur cadre de leur enseignement à travers trois dimensions : - les obligations et les droits des personnels enseignants (obligation de réserve et de discrétion...) ; - les règles de l'établissement (règlement intérieur...) ; et les principes de déontologie professionnelle (conscience professionnelle, éthique...).

Cette entrée du TC complète particulièrement l'entrée E1 (Connaissance du système éducatif, histoire et organisation) et E4 (Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Ecrit (en articulation avec E4)

2^{ème} session : Oral (en articulation avec E4)

Ressources documentaires complémentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Une convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013---2018 BO n°6 du 7 février 2013
- Circulaire n°98---108 du 1/7/1998 : Prévention des conduites à risque et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- MEN---DGESCO, 2010, *Prévention des conduites addictives, Guide d'intervention en milieu scolaire*, SCÉREN, CNDP.
- Discriminations LGBT---phobes à l'école, état des lieux et recommandations*, rapport de Michel TEYCHENNÉ (juin 2013)
- SAMBERT-JAMATI, V. et GROSPIRON, M---F. (1985). Types de pratiques pédagogiques en français au lycée et différenciation sociales des résultats scolaires. In E. Plaisance (dir.), *L'échec scolaire, nouveaux débats, nouvelles approches sociologiques*. Paris : CNRS.
- MOSCONI, N. (2001). Comment les pratiques enseignantes fabriquent---elles de l'inégalité entre les sexes ? *Les dossiers des Sciences de l'Education*, 5, 97---109. Toulouse : PUM.

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 4

Intitulé : Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		Code :	
Volume horaire :	8h CM	4h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : L. PELLETIER		courriel : liliane.pelletier@univ-reunion.fr	
Intervenants :	PFA disciplinaire dans chaque cours	courriel : michael.vauthier@univ-reunion.fr	
	Marie-Annick GRIMMA psychologue	courriel : marie-annick.grimma@univ-reunion.fr	

Objectifs :

- Identifier des situations éducatives complexes susceptibles d'être analysés selon un ou plusieurs regard(s) théorique(s) proposés en cours et proposer une action pédagogique et éducative adaptée à la diversité des élèves et à leurs difficultés (scolaires, de rapport au savoir, de rapport à l'institution...).
- Identifier des invariants favorisant l'instauration d'un cadre sécurisant et épanouissant ;
- Mobiliser des ressources (savoirs issus de la recherche et savoirs d'expérience) en fonction des situations, pour concevoir et organiser des conditions d'apprentissage adaptées à la situation et à son contexte.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

« Moins l'organisation structure les modes de fonctionnement et les rapports humains, moins les élèves acceptent ou maîtrisent le « métier d'élève, plus chaque enseignant dans sa personne est au centre de la relation éducative : construire une situation de travail, mettre les enfants ou pré-adolescents en posture d'élèves, construire et justifier son autorité... (...). Lorsque les obstacles sont trop importants, les enseignants sont contraints de développer, pour faire tenir la situation, des stratégies d'adaptation, voire de survie qui ne facilitent pas nécessairement l'enseignement (Lang, 2014).

Sachant que le climat est déterminant dans la propension de l'école à être ou à devenir un lieu favorisant l'apprentissage, non pas seulement de connaissances, mais aussi de la vie et du travail en groupe, du dépassement de soi, de la confiance en soi et dans les autres, du sens des responsabilités et de l'autonomie, de l'affirmation et de la réalisation de soi, de la participation et de la création, il nous appartient avec cette entrée de mettre en relation des **concepts** (considérés comme des ressources et des outils de travail) et des **contextes** (correspondant aux besoins réels des terrains de stage) pour analyser des situations éducatives complexes dans la perspective

d'organiser et d'assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Dans cette perspective et pour mieux appréhender le réel de l'environnement scolaire, les thèmes abordés seront les suivants :

- diversité culturelle et gestion de classe ;
- relations intersubjectives et désir d'apprendre ;
- rapport au savoir, métier d'élève et métier d'enseignant ;
- approche transculturelle : école, familles et société...

Cette entrée du TC fait suite à l'entrée E2 (connaître les élèves et les processus d'apprentissage) et complète l'entrée E3 (agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Elle préfigure les entrées E5 (prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel) et E6 (prendre en compte la diversité des élèves).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Ecrit (en articulation avec E3) 2^{ème} session : Oral (en articulation avec E3)

Ressources documentaires complémentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Florin A. (2013), *Le bien-être*, Paris : L'Harmattan.
- Lang V. (2014), *La professionnalisation des enseignants : enjeux actuels*, conférence du 29 janvier 2014, ESPE, Saint Denis de La Réunion.
- Maulini O. & Perrenoud P. (2003), « Sciences sociales et savoirs d'expérience : conflit de questions ou conflits de réponses ? », texte d'une communication au symposium n° 7 *Formation des enseignants : entre savoirs issus de la recherche et savoirs issus de l'expérience professionnelle, intégration ou déni mutuel ?*, Université de Genève, Rencontres du Réseau Education-Formation (REF), 18-19 septembre 2003.
- Perrenoud P. (2000), *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris : ESF.
- Raynal M. (Dir.) (2010), « Question de climat...scolaire », *Diversité Ville-École-Intégration*, n°1612^{ème} trimestre 2010.

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 5

Intitulé : Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel.			Code :
Volume horaire :	8h CM	4h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Frédéric TUPIN		courriel : frederic.tupin@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Logambal SOUPRAYEN-CAVERY	courriel : logambal.souprayen-cavery@univ-reunion.fr	
	Christine FRANCOISE	courriel : christine.francoise@univ-reunion.fr	

Objectifs :

Il s'agira : a) De définir ce qu'est une situation d'enseignement-apprentissage et d'en repérer les différentes composantes ; b) De maîtriser les composantes linguistiques, sociolinguistiques, sociales, culturelles, démographiques, économiques et historiques du/des contextes d'exercice tant aux niveaux macro que méso et micro ; c) Et de proposer des traductions professionnelles de cette contextualisation dans le quotidien d'une pratique d'enseignement.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Problématique : Le système éducatif français s'inscrit dans une politique nationale centralisatrice qui laisserait à penser qu'enseigner renvoie à une pratique « uniforme ». Pour autant, exercer le métier d'enseignant suppose de s'adapter à l'environnement de son lieu d'exercice professionnel. Cet environnement est multiple, complexe et comprend de nombreux aspects, dimensions, caractéristiques qui forment ce qu'il est convenu d'appeler le(s) contexte(s) d'enseignement-apprentissage.

Plusieurs entrées permettent de visiter ce contexte. Elles sont de nature linguistique/sociolinguistique (quelles langues parlées à la maison, dans la société environnante, à l'école, ... ?) ; sociale (quel milieu d'origine ? quels modes de socialisations familiales, ... ? quels réseaux sociaux, quelles ressources ? ...) ; culturelle (quels rapports aux savoirs, à l'école ? quels systèmes de représentations et de croyances, ... ?) ; économique (quelles conditions matérielles ? quels moyens ? ...) ; institutionnelle (quelle organisation du système ? quel modèle éducatif ? quelles prérogatives laissées aux acteurs, ...) ; ...

Mais les contextes s'organisent et se déclinent également par strates ou niveaux. On parle de micro-contexte(s) (caractéristiques des élèves, de la classe, des familles, de l'école, de l'établissement, ...) de méso contexte(s) (contenus et programmes d'enseignement, ...) ou encore, de macro-contexte (s) (société d'exercice, politique éducative, politique linguistique, ...).

Enfin, les contextes s'invitent au procès des relations sociales qui se structurent dans le temps et dans l'espace de la classe entre enseignant et élèves et, sans entrer dans une position « mécaniste », leur influence ne peut être ignorée.

Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans la réflexivité à laquelle devrait accéder, progressivement, tout enseignant en formation.

La compétence 11 suppose également que les enseignants doivent coordonner leurs interventions avec les autres membres de la communauté éducative. Les pratiques enseignantes, au-delà des pratiques d'enseignement, et les pratiques partenariales seront également abordées.

Au regard de cette problématique les thèmes suivants seront abordés :

- . Les pratiques enseignantes et leurs contextes : des curricula aux marges d'action
- . Modèles d'analyse des pratiques enseignantes en contextes
- . Pratiques enseignantes dans et hors de la classe
- . Le système éducatif réunionnais et ses particularités
- . La diversité en question
- . Ecole, familles et langues
- . La situation sociolinguistique réunionnaise
- . Cultures vernaculaires, culture scolaire
- . Environnements sociaux et réussite scolaire
- . Politiques éducatives et différenciation sociale
- . Prise en compte des variables contextuelles dans les pratiques d'enseignement-apprentissage

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Ecrit

2^{ème} session : Oral

Ressources documentaires complémentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Lenoir, Y. & Tupin, F. (coord.), (2011), *Recherches en Education*, « Revisiter la notion de situation : approches plurielles », n°12, novembre 2011, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no12.pdf>

Marcel, J.F., (2002) - Le concept de contextualisation : un instrument pour l'étude des pratiques enseignantes, *Revue Française de Pédagogie*, n° 138, p. 103 – 114

Marcel, J.F., (2004) - *Les pratiques enseignantes hors de la classe*. Editions L'Harmattan : Paris.

Tupin, F. et Dolz, J. (2008), « Du périmètre des situations d'enseignement-apprentissage », in *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, Toulouse : PUM (Presses Universitaires du Mirail), n°19, pp141-156

Tupin, F., (2012), « De la nécessaire contextualisation des pratiques enseignantes pour simultanément, socialiser et instruire. Le cas de l'île Maurice », in *Les pratiques enseignantes entre instruire et socialiser. Regards internationaux ?* Montréal : Presses de l'Université Laval, pp 323-351

Wolff, E. et Watin, M. (2010), « La Réunion, une société en mutation », *Univers créoles 7*, Paris : Anthropos-Economica

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 6

Intitulé : Prendre en compte la diversité des élèves			Code :
Volume horaire :	8h CM	4h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Olivier LODEHO		courriel : olivier.lodeho@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Thierry ROUSSEY		courriel : thierry.roussey@univ-reunion.fr
	Pascal BAUD		courriel : BAUDP@wanadoo.fr

Objectifs :

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
- Savoir repérer les difficultés des élèves dans le cadre des situations d'apprentissage.
- Connaître les modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Pouvoir développer un regard qui permette de considérer que chaque élève est éducatif.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

La loi de 2005 impose aux établissements scolaires l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers en milieu « ordinaire ». Il s'agit de mettre en œuvre le concept d'inclusion impliquant deux grands principes celui d'accessibilité et celui de compensation. Les écoles, les collèges et lycées auront à accueillir dans l'avenir de plus en plus ces publics à profil spécifique, les enseignants doivent donc être formés pour ce travail. Par ailleurs le rapport de l'inspection générale de 2013 met en évidence les difficultés des enseignants à gérer les élèves en grande difficulté, il est donc impératif que la formation initiale prenne en compte ces problématiques.

Notions abordées :

- Connaissance des dispositifs, structures, partenaires et outils liés à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Connaissance des troubles spécifiques des apprentissages et leur impact sur la scolarisation.
- Différenciation pédagogique en s'appuyant sur les potentialités des élèves.
- Analyse des situations liées à la problématique de la diversité des élèves.
- Réflexion sur la posture de l'enseignant dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Prévention des difficultés scolaires dans les trois cycles de l'école.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Analyse des pratiques à partir des situations vécues par les étudiants et à partir de vidéos

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Ecrit 2^{ème} session : Oral

Ressources documentaires complémentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bibliographie :

- **Fuster P, Jeanne P** *La scolarisation des enfants en situation de handicap --- Editions Berger--- Levrault - 2009*
- **Benoît.H, Plaisance E** (sous la direction de) *L'éducation inclusive en France et dans le monde. Dossier, la nouvelle revue de l'ASH. Hors-série n°5, juillet 2009.*
- **Connac S** *La personnalisation des apprentissages : agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège. ESF. 2013*
- **Golder et Gaonach'** Manuel de psychologie pour l'enseignement, Hachette, 1995
- **Boimare S.** L'enfant et la peur d'apprendre. Dunod, 1999

Sitographie :

- <http://daniel.calin.free.fr/>
- <http://www.crisalis-asso.org/>
- <http://www.inshea.fr/>

IDENTIFICATION UE : LVE Volet 2.1 Tronc Commun M1			
Intitulé : Maitriser une LVE et l'utiliser dans les situations exigées par son métier			Code :
Volume horaire :h CM	15TD	ECTS : 1ects
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?			
<p>Une UE de 15hTD sera proposée en M1. Un diagnostic écrit et oral sera fait en début d'UE sous la forme d'un test de réception. Au vu de ce test, les étudiants seront entraînés aux compétences orales et écrites du niveau B (de B1+ à B2) sur des thématiques de spécialité propres à chaque parcours. Une évaluation se fera en fin d'UE et portera sur les compétences écrites et orales, niveau B2, soit les compétences de réception et de production. Les notes obtenues aux UE de LVE doivent être égales ou supérieures à 10, ne pas être compensatoires.</p>			
Objectifs :			
<p>Les étudiants ont suivi un cursus en langue en licence. L'objectif est de consolider les acquis et d'arriver à un niveau de maîtrise de la LVE afin de faire face aux situations professionnelles requises. Le but est de valider un niveau de compétence exigé par la pratique du métier d'enseignant ou d'éducateur. Pour ce faire, Les évaluations aux UE de LVE auront pour objectif de valider un niveau de compétence en langue au niveau B2.</p>			

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?	
<p>A la fin des deux UE de M1 et M2, les étudiants auront été entraînés et évalués en langue dans les compétences requises par les certifications de niveau B2. Compréhension orale, écrite, interaction orale et expression écrite seront évaluées.</p>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1^{ère} session : test de compréhension orale, écrite, production écrite et interaction orale niveau B2</p>	<p>2^{ème} session : test de compréhension orale, écrite, production écrite et interaction orale niveau B2</p>
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum	
<p>--- http://www.certification---cles.fr/index.php?cont_id=3 --- Horn A. & C Gosset (2008). <i>Petit Vocabulaire Anglais</i>, Paris : Ophrys. --- Larreya P. & W Schotman, (2013). <i>A Pronunciation Guide</i>, Paris : Nathan. --- Persec S. (2006). <i>Petite Grammaire Anglaise de l'écrit et de l'oral, niveau intermédiaire</i>, Paris : Ophrys.</p>	

IDENTIFICATION UE : LVE Volet 2.1 Tronc Commun M2			
Intitulé : Maitriser une LVE et l'utiliser dans les situations exigées par son métier			Code :
Volume horaire :		15TD	ECTS : 1ects
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?			
<p>Une UE de 15hTD est proposée en M2, faisant suite à l'UE du M1. Les étudiants seront à nouveau entraînés aux compétences écrites et orales de niveau B2 sur des thématiques adaptées au cursus. Une évaluation se fera à nouveau en fin d'UE et portera sur les compétences écrites et orales niveau B2. Les notes obtenues aux UE de LVE doivent être égales ou supérieures à 10, ne pas être compensatoires.</p>			
Objectifs :			
<p>Les étudiants ont suivi un cursus en langue en licence. L'objectif est de consolider les acquis et d'arriver à un niveau de maîtrise de la LVE afin de faire face aux situations professionnelles requises. Le but est de valider un niveau de compétence exigé par la pratique du métier d'enseignant ou d'éducateur. Pour ce faire, Les évaluations aux UE de LVE auront pour objectif de valider un niveau de compétence en langue au niveau B2.</p>			

Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?	
A la fin des deux UE de M1 et M2, les étudiants auront été entraînés et évalués en langue dans les compétences requises par les certifications de niveau B2.	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : test de compréhension orale, écrite, production écrite et interaction orale niveau B2	2 ^{ème} session : test de compréhension orale, écrite, production écrite et interaction orale niveau B2
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum	
<p>-http://www.certification-cles.fr/index.php?cont_id=3 - Horn A. & C Gosset (2008). <i>Petit Vocabulaire Anglais</i>, Paris : Ophrys. - Larreya P. & W Schotman, (2013). <i>A Pronunciation Guide</i>, Paris : Nathan. - Persec S. (2006). <i>Petite Grammaire Anglaise de l'écrit et de l'oral, niveau intermédiaire</i>, Paris : Ophrys.</p>	

IDENTIFICATION UE : Maîtriser le numérique : former au numérique éducatif Tronc Commun

Intitulé : Maîtriser le numérique : former au numérique éducatif		Code :	
Volume horaire :	10TD	ECTS :	
Responsable de l'UE :			
Intervenants :	Joël Hoarau	Courriel : joel.hoarau@univ-reunion.fr	
	Jean Simon	Courriel : jean.simon@univ-reunion.fr	
	Corine Gabriele	Courriel : corine.gabriele@univ-reunion.fr	
	Yves Martin	Courriel : yves.martin@univ-reunion.fr	
	Amélie Adde	Courriel : amelie.adde@univ-reunion.fr	
	Philippe Tardif	Courriel : philippe.tardif@univ-reunion.fr	
	Julie Dumonteil	Courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
	Norbert Bastide	Courriel : norbert.bastide@univ-reunion.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Durant cette UE, la formation se déroulera selon le schéma suivant : 10h en TD et un ensemble de travaux à réaliser à distance sur l'ENT.

Dans les 10h de TD on continuera ce qui a été commencé dans l'UE précédente (« s'informer, se former et former avec le numérique ») en insistant sur ce qu'est le numérique à l'école et ce qu'il vise : objectif disciplinaire, objectif TIC, plus-value pédagogique.

On montrera sur des outils généraux et quelques outils spécialisés comment mettre en place des séances utilisant les TIC au service des apprentissages disciplinaires en proposant des exemples pour chacun des niveaux.

La formation devra permettre aux étudiants de mettre en place, lors des stages, des séances durant lesquelles ils utiliseront le numérique.

Les travaux de préparation de séances et d'analyse critique une fois réalisés seront mutualisés sur l'ENT et devront permettre de valider les items B2, B3 et B41 du c2ize.

Objectifs :

L'objectif général est maîtriser le numérique éducatif. Plus précisément, les objectifs visés sont ceux de la partie B du c2ize (les autres ont été vus dans l'UE précédente).

- B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif
- B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage
- B3 Mise en œuvre pédagogique
- B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation

Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique dans les trois cycles de l'école primaire: TICE

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Courriel : yves.martin@univ-reunion.fr

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle continu (portant sur les items du c2ize hors B2 et B3) + Ecrit terminal

2^{ème} session :

Ecrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Sitographie :

- Le référentiel C2ize : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>

- Les dossiers thématiques d'Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/dossiers-documentaires-tice/dossiers-documentaires-tice>

IDENTIFICATION UE : Maîtriser le numérique : s'informer, se former et former avec le numérique

Intitulé : Maîtriser le numérique : s'informer, se former et former avec le numérique		Code :	
Volume horaire :	4h CM	6h TD	ECTS :
Responsable de l'UE :			
Intervenants :	Joël Hoarau	Courriel : joel.hoarau@univ-reunion.fr	
	Jean Simon	Courriel : jean.simon@univ-reunion.fr	
	Corine Gabriele	Courriel : corine.gabriele@univ-reunion.fr	
	Yves Martin	Courriel : yves.martin@univ-reunion.fr	
	Amélie Adde	Courriel : amelie.adde@univ-reunion.fr	
	Philippe Tardif	Courriel : philippe.tardif@univ-reunion.fr	
	Julie Dumonteil	Courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
	Norbert Bastide	Courriel : norbert.bastide@univ-reunion.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Durant cette UE, la formation se déroulera selon le schéma suivant : 4h en cours magistraux, 6 heures en TD et un ensemble de travaux à réaliser à distance.

Dans les 4h de cours magistraux, une présentation sera faite

- de la société de l'information et des changements qu'elle implique pour l'école,
- du c2ize et de ce qui est attendu des étudiants pour l'obtenir
- du numérique dans l'enseignement : apprendre le numérique et apprendre grâce au numérique.

Dans les 6h de TD on commencera à outiller les futurs enseignants aux niveaux pédagogique, matériel et pratique :

pédagogique en montrant dans quels cas l'utilisation du numérique peut apporter une plus-value.

matériel par la diffusion d'un ensemble de logiciels libres de droit,

pratique par une formation à ces logiciels.

En plus de ces travaux en présentiel les étudiants seront amenés à réaliser un ensemble de travaux à distance qu'ils devront déposer et mutualiser sur l'ENT et qui leur

permettront de valider les items du domaine A et une partie du domaine B du c2ize.

Objectifs :

L'objectif général est maîtriser le numérique pour s'informer et se former dans le cadre d'une préparation aux métiers d'enseignement. Plus précisément, les objectifs visés sont ceux du c2ize (hors B3 qui sera travaillé dans l'UE suivante).

A1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel
A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie
A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif
B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif
B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage
B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation

Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?

g. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier P1.
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique dans les trois cycles de l'école primaire: TICE

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :
Contrôle continu (portant sur les items du c2ize hors B2 et B3) + Ecrit terminal

2^{ème} session :
Ecrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Sitographie :

- Le référentiel C2ize : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>
- Les dossiers thématiques d'Eduscol : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/dossiers-documentaires-tice/dossiers-documentaires-tice>

IDENTIFICATION UE : Maîtriser le numérique : culture de l'information numérique			
Intitulé : Maîtriser le numérique : culture de l'information numérique		Code :	
Volume horaire :	10h TD	ECTS :	
Intervenants :	Corine Gabriel		Courriel :
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?			
<p>La formation se déroulera sur 10 heures de TD réparties en 2 séances de 3 heures et une de 4 heures. (Exposés théoriques, présentation outils, travaux pratiques en atelier, présentations et bilans commentés des recherches effectuées.)</p> <p>Les deux premières seront consacrées à la connaissance et à la compréhension des médias et de l'information au croisement de plusieurs cultures (médiatique, numérique, info documentaire, informatique) autour des notions de sources, public, représentations culturelles et sociales, évaluation de la qualité d'une information : pertinence, fiabilité. Dans le cadre des différentes démarches de recherche, le cours abordera aussi le fonctionnement d'un moteur de recherche, la notion de veille, le repérage et l'indexation des ressources professionnelles.</p> <p>Enfin, L'UE donnera les principes et les outils pour une pédagogie inversée.</p> <p>Au cours de la dernière séance en groupes pluridisciplinaires et pluri parcours, les étudiants travailleront sur la conception collaborative d'une situation d'apprentissage en tâche complexe, à partir d'une scénarisation intégrant des ressources sélectionnées collectivement.</p> <p>Ces travaux seront mutualisés sur l'ENT et devront permettre de valider les items A2 et B1, du C2ize.</p>			
Objectifs :			
<p>L'objectif général est de maîtriser le numérique pour s'informer et se former dans le cadre d'une préparation aux métiers d'enseignement.</p> <p>Plus précisément, les objectifs visés sont ceux des domaines du référentiel c2ize qui ont trait : au :</p> <p>Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie (A2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation. • Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE. • Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement. <p>Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif (B1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique. • Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives. <p>Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage (B2) :</p>			

<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE. • Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information. 	
Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?	
<p>9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p> <p>10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>C 8. Travailler dans une équipe pédagogique</p>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{re} session :	2 ^{ème} session :
Contrôle continu (portant sur les items du c2ize A2, B1) + Ecrit terminal	Ecrit
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum	
<p>Sitographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le référentiel C2ize : http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87 - Les dossiers thématiques d'Eduscol : http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/dossiers-documentaires-tice/dossiers-documentaires-tice 	

IDENTIFICATION UE : Arts et Cultures1 M1 S2			
Intitulé : Arts et Cultures1		Code :	
Volume horaire :	12h TD	ECTS : 1	
Intervenants :	Pascale Blanchet		Courriel : pascale.blanchet@univ-reunion.fr
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?			
Trois journées culturelles obligatoires (en mai) + une conférence, proposant des parcours de formation de 12 heures permettant aux étudiants de : Vivre des pratiques artistiques dans les différents domaines de l'Art. Favoriser la rencontre entre les futurs enseignants et un artiste, au travers d'un temps de pratique artistique. – Concevoir un projet culturel pour une classe avec une démarche partenariale. (voir exemple de déroulement des trois journées en annexe)			
Objectifs :			
Connaître les politiques artistiques et culturelles de l'Etat et des collectivités territoriales ; connaître les structures culturelles et être capable d'établir des partenariats culturels. Découvrir directement et personnellement des œuvres de référence relevant de différents domaines artistiques. Découvrir et acquérir des pratiques artistiques. Connaître les métiers, les structures, les partenariats possibles liés aux domaines des Arts et des Cultures.			

Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?
Etre capable de concevoir un projet culturel à l'école ou au collège à travers une discipline ou d'une façon pluridisciplinaire. Trouver des stratégies de travail et des formes d'accompagnement des élèves pour que le spectacle vivant redevienne un lieu d'exercice de la pensée. Etre capable de créer et mettre à son jour portfolio pour valoriser ses découvertes et compétences artistiques.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences
– Implication des étudiants : présence, participation aux journées culturelles (50% de la note). – Elaboration et rédaction d'un parcours artistique pour une classe (50% de la note).
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
bulletin officiel n° 19 du 9 mai 2013 Artemot écrit. CRDP Poitou-Charente Courriel : yves.martin@univ-reunion.fr Ecole du spectateur, ressources en ligne : http://cddp33.fr/ressources_en_ligne/spectateur/ Une bibliographie dense sur : http://www.cndp.fr/crdp-paris/L-art-une-histoire Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle : http://www.education.arts.culture.fr/n1/enseignements-artistiques/programmes-denseignement/programmes-denseignements-artistiques-alecole.html Dispositifs éducatifs : http://eduscol.education.fr/cid45602/dispositifs-educatifs.html

IDENTIFICATION UE : Arts et Cultures1 M2 S4			
Intitulé : Arts et Cultures2		Code :	
Volume horaire :	12h TD	ECTS : 1	
Intervenants :	Pascale Blanchet	Courriel : pascale.blanchet@univ-reunion.fr	
	Karine Vandersteen	Courriel : karine.vandersteen@univ-reunion.fr	
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?			
<p>Choisir une UE et deux conférences parmi celles qui seront proposées par le SUAC en semestre 4 (Attention : ces UE seront réparties entre les deux sites sud et nord de l'Université, et sur deux semestres). Thèmes des UE et conférences : - Arts de l'espace : architecture, arts des jardins Arts du langage : littérature (récit, poésie, théâtre) Culture scientifique : l'archéologie Arts du son : histoire de la musique à la Réunion Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque Arts du visuel : histoire de l'Art contemporain Culture générale Découverte des métiers culturels autour des musées</p>			
Objectifs :			
<p>Développer une pratique ainsi qu'une approche réflexive et critique des différentes formes culturelles, artistiques et scientifiques. Acquérir une culture personnelle à valeur universelle. Connaître les métiers, les structures, les partenariats possibles liés aux domaines des Arts et des Cultures.</p>			

Compétences acquises : De quoi – les étudiants --- devront---ils être capables à la fin du cours ?
<p>S'approprier des éléments des Arts et des Cultures pour mieux concevoir et s'impliquer dans un parcours culturel et artistique de jeunes élèves. Etre capable d'exercer une mission éducative aux Arts et aux Cultures : réalisation d'un projet culturel dans une classe. Etre capable d'aider l'élève à construire et alimenter son portfolio.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences
<p>Implication des étudiants : présence, participation aux UE et conférences (30% de la note) Journée de valorisation des projets réalisés avec des classes ; exposition + présentation orale évaluées par un jury (70% de la note)</p>
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<p>bulletin officiel n° 19 du 9 mai 2013 Quand l'enfant devient visiteur, une nouvelle approche du partenariat école/musée, Cora Cohen, l'Harmattan, 2002 Une bibliographie dense sur : http://www.cndp.fr/crdp-paris/L-art-une-histoire Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle : http://www.education.arts.culture.fr/n1/enseignements-artistiques/programmes-denseignement/programmes-denseignements-artistiques-alecole.html Le parcours d'éducation artistique et culturelle dans l'Académie de la Réunion : http://www.acreunion.fr/fileadmin/rep_services/rep_daac/projets-artistiques-et-culturels/peac-texte-academique-20132014.pdf Le portfolio de l'élève : http://www.clindoeilpedagogique.net/IMG/document_portfolio_1.pdf</p>